

**APPEL A CONSULTATION  
CREATION DE L'IDENTITE VISUELLE  
REGION ÎLE-DE-France (2 lots)  
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE  
Du 22 février au 1er mars 2020**

Porteur du projet  
**ÎledeFrance Terre de saveurs**  
43 Boulevard Haussmann  
75009 Paris

En charge du suivi du projet : Solène LE BOUAR  
01 55 34 37 12 – communication@iledefrance-terredesaveurs.fr

**DATE D'ÉMISSION DU PRÉSENT APPEL À CONSULTATION  
22 octobre 2019**

**DATE LIMITE DE REMISE DES PROPOSITIONS :  
22 novembre 2019 à 16h**

**LOTS :**

- Lot 1 : 1 affiche et un slogan.
- Lot 2 : Habillage graphique de la totalité du pavillon Île-de-France et réalisation de divers supports numériques.

## SOMMAIRE

<b>Chapitre 1 : CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
A/ Le porteur du projet .....	3
B/ L'Agriculture francilienne .....	3
C/ Objectifs du Salon de l'Agriculture 2020 pour l'Île-de-France .....	5
<b>Chapitre 2 : MISSIONS DU PRESTATAIRE</b> .....	<b>6</b>
A/ Brief sur la thématique de l'identité graphique et visuelle souhaitée Lot 1 & Lot 2 .....	6
C/ Critères de jugement des offres.....	8
<b>Chapitre 4 : MODALITES D'EXECUTION DE LA PRESTATION</b> .....	<b>8</b>
<b>Chapitre 4 : ANNEXE 1</b> .....	<b>8</b>

## Chapitre 1 : CONTEXTE

### A/ Le porteur du projet

Le pavillon Ile-de-France au Salon de l'Agriculture 2020 est porté par **ÎledeFrance** Terre de saveurs en tant qu'organisme associé, en délégation de la Région Île-de-France.

**ÎledeFrance** Terre de saveurs constitué de professionnels au sein de ses instances statutaires ([www.iledefrance-terredesaveurs.fr](http://www.iledefrance-terredesaveurs.fr)) travaille en concertation avec la Région, la Chambre d'Agriculture et l'AEV (organisme associé à la Région Île-de-France en charge de la protection des espaces agricoles périurbains) pour bâtir cette édition 2020.

**ÎledeFrance** Terre de saveurs est un organisme associé à la Région Île-de-France, dédié au soutien, à l'accompagnement des entreprises agricoles et alimentaires franciliennes ainsi qu'à la valorisation des produits, des métiers, des filières et des territoires.

Trois missions principales :

- Développer une image alimentaire et agricole pour l'Île-de-France,
- Accompagner les filières et les entreprises,
- Être l'organisme ressource, expert et facilitateur auprès de ses publics.

Les enjeux Franciliens sur lesquels **ÎledeFrance** Terre de saveurs s'appuie pour ses missions sont :

- Le maintien des terres agricoles,
- L'émergence de l'offre alimentaire d'Île-de-France, en valorisant les productions du territoire en les rendant plus visibles auprès des consommateurs (12 millions de consommateurs - 1<sup>er</sup> bassin européen de consommation) et de l'ensemble des professionnels de la filière (plus de 50 000 professionnels),
- Le développement économique des entreprises du secteur agricole et alimentaire et implantation et transformation sur le territoire.

**ÎledeFrance** Terre de saveurs assure, pour la Région Île-de-France, la promotion et la diffusion de la marque régionale « PRODUIT EN ÎledeFrance » créée en 2018.

### B/ L'Agriculture francilienne

L'Île-de-France est une très grande région agricole. Une identité qui mérite d'être affirmée avec fierté et détermination, auprès des franciliens eux mêmes. Le dynamisme de l'agriculture francilienne puise ses racines dans des siècles de savoir-faire, dans la qualité de ses terres et de ses pratiques de culture et d'élevage.

La région a aussi cette particularité unique de faire se côtoyer espaces urbains et agricoles de manière indissociable. Nulle autre métropole n'est aussi fortement, géographiquement et fonctionnellement liée à la terre qui l'entoure et dont elle tire sa singularité.

Aux portes d'une des plus importantes métropoles d'Europe, l'Île-de-France est un ensemble de terroirs agricoles, représentant 49% du territoire. Deux tiers de ses communes sont rurales.

Plus de 567 000 hectares sont gérés par les exploitants agricoles. La Seine-et-Marne est le département le plus rural d'Île-de-France (56% de surface agricole utile), suivi de l'Essonne (48%), du Val-d'Oise (46%) et des Yvelines (39%).

L'agriculture francilienne est aussi une force économique générant 12 000 emplois directs dans les 5 000 exploitations franciliennes.

Ce lien direct est à renforcer. Les 12 millions de franciliens doivent prendre conscience de la chance exceptionnelle d'avoir à proximité des agriculteurs et producteurs engagés. En réponses au souhait exprimé d'une alimentation saine, de saison, locale, les agriculteurs et producteurs entendent incarner ce rôle de défenseurs de l'authenticité, du goût, de la nature, du sens de bien produite pour manger mieux.

### **Typicité de son agriculture :**

#### **Les Grandes cultures**

Le paysage francilien, aujourd'hui, est principalement celui des grandes cultures qui occupent 90% des surfaces agricoles. De fait, près de 8 exploitations franciliennes sur 10 s'inscrivent dans cette orientation dominante.

La région est autonome en production de blé pour nourrir ses 12 millions de consommateurs. Un grain de blé sur deux est produit, broyé et transformé en pain en Île-de-France.

Les cinq principales grandes cultures de la plaine francilienne sont :

- Blé tendre
- Orge
- Colza
- Betteraves
- Maïs

#### **Élevage**

L'élevage n'occupe plus une place aussi prépondérante qu'au siècle dernier, toutes les productions demeurent néanmoins toujours représentées (bovins, oviens, caprins, volailles).

Les étables laitières produisent 45 millions de litres de lait par an, valorisés notamment par les AOP « Brie de Meaux » et « Brie de Melun » et une IGP avec le « Brillat-Savarin » (depuis janvier 2017).

L'apiculture est également notable sur le territoire.

#### **Cultures spécialisées**

Egalement spécialisée en maraîchage et arboriculture, la Région Île-de-France se place au premier rang des régions productrices de salades (hors laitue), et deuxième rang pour les oignons blancs, persil et cresson. Les principaux fruits cultivés sont les pommes et les poires.

La culture de matériaux bio-sourcés se développe sur le territoire au travers du chanvre, lin, paille et miscanthus.

## Agriculture biologique

La région a connu une accélération du nombre de conversion depuis 2016. Fin 2017, l'Île-de-France comptait 15 000 ha en agriculture biologique. L'Île-de-France porte l'ambition d'atteindre 25% de surface agricole d'ici à fin 2010.

### C/ Objectifs du Salon de l'Agriculture 2020 pour l'Île-de-France

La Région Île-de-France et l'ensemble de ses partenaires ont pour ambition d'organiser une représentation régionale de l'agriculture francilienne forte pour cette édition 2020.

La Région Île-de-France a signé son « Pacte agricole – Un livre blanc pour l'agriculture francilienne à l'horizon 2030 ». Ce document fait état de la stratégie agricole mise en place par la Région. Les axes de communication développés à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2020 en émaneront directement.

#### Les objectifs sont :

- Créer du lien entre les franciliens, leur territoire et leurs agriculteurs en valorisant la consommation de proximité.
- Promouvoir les « contrats de filière » et notamment la filière Blé-Farine-Pain qui sera la première à être lancée avec pour objectif d'aboutir à une filière tracée et francilienne de pain. Les filières Sucre et Colza seront également mise en avant.
- Continuer de valoriser et promouvoir la nouvelle marque régionale « PRODUIT EN ÎledeFrance »
- Promouvoir la stratégie régionale d'approvisionnement des lycées en produits locaux et biologiques
- Faire renaître l'identité agricole francilienne en relançant les productions emblématique du territoire : vigne-vin, champignons, vergers et maraîchage de variétés franciliennes anciennes
- Promouvoir et représenter l'agriculture francilienne **dans toute sa diversité** : ruralité et urbanisme, modernité et tradition, circuit court et développement à l'export, diversification et monoculture, agriculture connectée et pratiques traditionnelles...
- Une agriculture en lien avec son territoire, ouverte sur son bassin de consommateurs

Le Salon International de l'Agriculture est un salon grand public, il faut donc **exprimer des messages clairs, attractifs présentant un bénéfice immédiat pour les visiteurs.**

## Chapitre 2 : MISSIONS DU PRESTATAIRE

### A/ Brief sur la thématique de l'identité graphique et visuelle souhaitée

La proposition du prestataire devra s'articuler autour de **l'incarnation de l'agriculture francilienne par ses produits et/ou par ses agriculteurs.**

ÎledeFrance Terre de saveurs souhaite mettre en place une campagne de communication déclinable sur plusieurs supports afin d'inciter les 12 millions de franciliens à se rendre au Salon International de l'Agriculture 2020 pour redécouvrir leur territoire et les produits d'Île-de-France.

#### **Objectifs**

Valoriser les produits franciliens et l'agriculture francilienne  
Créer du lien entre les franciliens, leur territoire, les produits locaux et les agriculteurs de la région  
Donner envie aux franciliens de se rendre au Salon International de l'Agriculture 2020, sur le stand de la Région Île-de-France

#### **Cible principale**

Les 12 millions de franciliens

#### **Cible secondaire**

Touristes, écoles, lycées...

### 2 axes complémentaires pour la campagne de communication

**Premier axe (privilégié pour le visuel de l'affiche)** : Valoriser et promouvoir l'agriculture francilienne par **le produit** : grâce à la marque PRODUIT EN ÎledeFrance

Capitaliser sur le succès rencontré par la Fête du Patrimoine Gourmand du PRODUIT EN ÎledeFrance (3000 visiteurs). Le visuel de cet événement a rencontré une très forte adhésion et a été particulièrement exposé au grand public (Affichage métro, presse, relais sur le web, Transilien...). Il s'agira de recréer un visuel fort sur le même modèle mais en incluant tous les produits et filières représentatifs de l'agriculture francilienne : céréales, légumineux, fruits, légumes, produits laitiers, ovins, bovins, volailles, pépi-horti... Rapprocher le consommateur du produit et de ce fait du producteur... Omniprésence du logo PRODUIT EN ÎledeFrance

**Idées clés : Foisonnement de produits franciliens, diversité, qualité, terroir, savoir-faire, local, produits sains, soutenir le territoire en consommant responsable...**

**Deuxième axe (privilégié pour l'habillage du pavillon)** : Valoriser et promouvoir l'agriculture francilienne par les produits et par les hommes et les femmes qui les font : **Les Ambassadeurs**

Face aux défis auxquels doivent faire face nos agriculteurs et producteurs, il est important de mettre en avant les hommes et les femmes qui font notre agriculture francilienne, de les soutenir et de renforcer le lien avec eux. Faciliter la rencontre entre le producteur et le grand public. Faire connaître leurs produits, la richesse de notre territoire et de nos terroirs franciliens. Les meilleurs ambassadeurs et porteurs de la marque **PRODUIT EN Île de France**, c'est eux ! Montrer l'impact positif de l'agriculture francilienne sur le plan économique et environnemental. Faire évoluer l'images et les codes associés à l'Agriculture par le grand public.

La Région Île-de-France insiste sur la volonté de communiquer sur l'innovation et l'agriculture responsable

**Idées clé : Proximité, lien, valeurs humaines, ruralité, passion, respect, innovation, dynamisme, qualité, fraîcheur, traçabilité...**

## **B/ Réponse à l'appel à consultation : 2 lots**

**Lot 1** : 1 affiche avec un visuel fort (cf la Fête du Patrimoine gourmand) et un slogan.

Contraintes : Format portrait et paysage à prévoir, possibilité d'adaptation pour affichage en 4x3 et adaptable par les partenaires départementaux présents au SIA. Les livrables devront être libre de droit.

**Lot 2** : Habillage graphique de la totalité du pavillon Île-de-France (402 m2 environ) : panneaux, poteaux, enseignes hautes... et réalisation de la signature de mail, banners web, invitation, kakémonos, goodies, affiche, encart presse, réseaux sociaux... Photos des éditions précédentes sur demande.

**Le prestataire peut répondre à cet appel à consultation sur un lot ou sur les deux.**

La proposition du prestataire devra exprimer **les deux axes de communication retenus, par le biais d'une piste graphique pour chacun d'entre eux (à minima).**

Cette « ambiance » graphique devra être déclinable sur tous les supports de communication (signature de mail, banners web, invitation, kakémonos, goodies, affiche, encart presse, réseaux sociaux, stand...).

Elle devra également pouvoir s'adapter aux besoins spécifiques des départements exposants en 2020. Par exemple si le slogan est « Venez découvrir votre région au Salon International de l'Agriculture », il faudra également envisager la déclinaison départementale « Venez découvrir votre département » au salon International de l'Agriculture ».

Il est demandé au prestataire de fournir cette réflexion par le biais **d'une ou plusieurs pistes graphiques déclinables en plusieurs formats (portrait/paysage), une accroche et/ou un slogan** marquant les esprits, **véritable signature de la Région Paris Île-de-France pour cette édition 2020.**

Le prestataire devra impérativement indiquer :

- Le nom et les dates de l'événement (Salon International de l'Agriculture 2020)
- Le Lieu (Porte de Versailles – Hall 3 – Allée XXX)
- Mettre en avant la marque régionale « PRODUIT EN Île-de-France »
- Trouver un slogan pour l'axe/lot 1

Le logo de la Région Paris Île-de-France sera impérativement apposé sur l'affiche ainsi que celui de Île-de-France Terre de saveurs et le logo « PRODUIT EN Île-de-France » (voir annexe).

Les logos de potentiels partenaires de l'opération pourront également être intégrés au visuel (ex : la Chambre de l'Agriculture, AEV, etc).

Le prestataire devra également fournir à Île-de-France Terre de saveurs un devis détaillé correspondant : à la recommandation, à la création de l'affiche/visuel, la remise des fichiers source et la cession des droits et ses déclinaisons.

### **C/ Critères de jugement des offres**

La proposition du prestataire sera jugée au regard des critères suivants :

- De la bonne compréhension du présent appel à consultation,
- Du design, des rendus créatifs proposés
- Du budget de la proposition finale
- De la recommandation
- Du rétroplanning

Le prestataire retenu pourra être amené à décliner le visuel final travaillé et validé par Île-de-France Terre de saveurs sur d'autres outils de communication.

## **Chapitre 4 : MODALITES D'EXECUTION DE LA PRESTATION**

### **A/ Conduite de la prestation**

Le titulaire désignera le nom et les coordonnées professionnelles de la personne chargée de conduire et de diriger l'exécution des prestations en son nom. Si cette personne n'est plus en mesure d'accomplir sa mission, le titulaire doit en aviser immédiatement la personne responsable du marché à Île-de-France Terre de saveurs. A ce titre l'obligation lui est faite de désigner un remplaçant et d'en communiquer le nom et les titres sans délai.

La personne chargée de suivre et de coordonner le marché pour le compte Île-de-France Terre de saveurs est Madame Bénédicte DUPONT, Directrice générale et pour le suivi opérationnel Solène Le Bouar, Chargée de Projet Communication.

### **B/ Procédure de marché de Île-de-France Terre de saveurs**

Les achats font l'objet d'une mise en concurrence par voie de publicité sur le site internet de l'organisme.

Les réponses à l'appel à consultation sont examinées par une « commission technique » qui étudie les offres.



### **C/ Durée du marché**

Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire.

### **D/ Durée d'exécution de chaque prestation**

Le délai d'exécution, de conception et de réalisation du présent appel d'offre devra être conforme au rétro planning fourni par le titulaire.

### **E/ Résiliation pour cas de force majeure**

Si île de France Terre de saveurs est mis dans l'impossibilité d'exécuter le marché du fait d'un événement ayant le caractère de force majeure, il peut mettre fin à la consultation sans aucune contrepartie.

### **F/ Modalités de paiement**

La commande pourra donner lieu au versement d'un acompte, dans la limite de 30% du montant global de la prestation.

A l'appui de sa demande de paiement, le titulaire fournit une facture, établie en un original et une copie, qui portera, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Nom et adresse du créancier,
- Numéro de SIRET (15 chiffres),
- Numéro de compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé dans l'acte d'engagement (joindre un relevé d'identité bancaire ou postale),
- Le numéro et la date de la consultation,
- L'intitulé de la prestation et sa date de réalisation,
- Le montant hors TVA, le taux et le montant de la TVA, le montant TTC des prestations exécutées.

## **Chapitre 5 : DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION**

Le prestataire est invité à confirmer le plus rapidement possible, par mail, sa participation à la présente consultation à Solène Le Bouar : [communication@iledefrance-terredesaveurs.fr](mailto:communication@iledefrance-terredesaveurs.fr)

La remise des offres se fera le **vendredi 22 novembre 2019 à 16 heures** dernier délai. Le dossier complet de réponse devra soit être déposé en main propre à l'accueil de **île de France** Terre de saveurs, soit envoyé par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Un deuxième exemplaire de ce dossier doit également être envoyé par mail avec accusé de réception d'**île de France** Terre de saveurs.

Solène Le Bouar  
île de France Terre de saveurs,  
43 Bd Haussmann, 75009 PARIS  
Tél. : 01 55 34 37 00

Email : [communication@iledefrance-terredesaveurs.fr](mailto:communication@iledefrance-terredesaveurs.fr) / 01 55 34 37 12

Annexe 1 : Visuel & Logos

